

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ENGAGEMENT Nouvelle adhésion Ajout de parts

N° adhérent :		Je soussigné (nom ou raison sociale) :	
Représentant(e) éventuel(le) :			
Propriétaire assujéti à la T.V.A : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Si oui, N° d'assujettissement :	
Domiciliation :			
☎ :		fax :	e-mail :
Commune(s)		réf. parcelle	
		Total :	
Document de gestion durable en cours de validité : <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PSG <input type="checkbox"/> RTG <input type="checkbox"/> CBPS		Surface :	Numéro : Validité : __/__/__
Technicien référent :		Secteur :	

1. J'ai noté que Provence Forêt est reconnue Organisation de Producteurs. Dans ce cadre, je m'engage à **présenter une garantie de gestion durable ou une certification dans un délai de 3 ans à compter de mon adhésion** dans le respect de l'article 2 du règlement intérieur de la coopérative.

<input type="checkbox"/> 1.1. activité type 1 collecte-vente : apporter tous les produits de mon exploitation rentrant dans les catégories définies à l'article 8 des statuts	<input type="checkbox"/> 1.2 activité type 5 approvisionnement : utiliser la totalité des produits, équipements, instruments et animaux nécessaires à leurs exploitations, que la coopérative est en mesure de fournir.	<input type="checkbox"/> 1.3 activité type 6 service : utiliser la totalité des services nécessaires à la gestion et protection de ma forêt en vue de la mise en valeur sylvicole, cynégétique, piscicole, touristique, environnementale, pastorale, que la coopérative est en mesure de fournir
---	---	--

2. Je m'engage par conséquent à maintenir l'adhésion à la coopérative, pour l'exercice social en cours et les cinq exercices suivants, soit duau, sauf cas de force majeure.

3. Je m'engage donc à souscrire le **capital social minimal à l'adhésion sous forme de parts sociales d'une valeur nominale de 16 €** chacune :

T1 Collecte vente		T5 Approvisionnement		T6 Service		Nombre Total de parts	Total en capital (€)
<4 ha = 1part		1 part pour		1 part pour			
4-25 ha = 3 parts		20.000 € de		2.000 € de chiffres			
>25 ha = 5 parts		chiffres d'affaires		d'affaires			

CVO (Contribution Volontaire Obligatoire : taxe sur l'achat de bois) à reverser par la coopérative pour votre compte oui non

4 Je m'engage à souscrire et libérer auprès de la société ou à acquérir auprès d'un tiers, sur les indications de la Société ou avec son accord, le **nombre de parts sociales correspondant à mes engagements** annuels conformément à l'article 14 des statuts.

5. Engagement PEFC

Je m'engage dans la démarche de certification PEFC par portage de mes forêts et de mes bois proposée par Provence Forêt dans les conditions établies par son règlement intérieur. Je reconnais avoir reçu ce jour les « Règles de la gestion forestière durable » pour le propriétaire forestier validé par l' AGE de PEFC-France du 31/07/17, je l'ai lu et je m'engage à l'appliquer.

Si ma propriété fait plus de 10 ha d'un seul tenant, je déclare disposer d'un document de gestion durable en cours de validité.

oui non

MODALITES DE PAIEMENT

Par Chèque.....€ Prélevé sur achat bois Prélevé sur vente de bois

Dossier :

Dossier :

Le présent engagement devient effectif sous réserve d'une décision du conseil d'administration ratifiant mon adhésion en qualité de sociétaire. Mon engagement sera renouvelable par tacite reconduction par périodes de cinq ans à compter de l'expiration de la période fixée au 2 ci-dessus, sauf dénonciation par lettre recommandée avec avis de réception adressée au Président du conseil d'administration de la coopérative, au plus tard trois mois avant la date d'expiration de chaque période d'engagement.

Fait en double exemplaire, dont un exemplaire à nous retourner signé.

A le.....

L'associé coopérateur

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »